



Roger Voollet

MÉMOIRE POUR UN MASSACRE

Le 17 octobre 1961, plus de deux cents Algériens sont assassinés à Paris alors qu'ils manifestent contre le couvre-feu qui leur est imposé. Cette page d'histoire, de la résistance algérienne et de la violence répressive d'État, aura mis des années pour être reconnue.

PAR ISABELLE AVRAN

Voici cinquante ans, le 17 octobre 1961, tandis que la guerre en Algérie entre dans sa huitième année, des dizaines de milliers d'Algériens, des travailleurs et leurs familles, manifestent pacifiquement à Paris à l'appel du FLN, pour protester contre le couvre-feu (le soir), décidé à leur encontre exclusive par le préfet de police, Maurice Papon. Ils viennent des bidonvilles de banlieue, des hôtels meublés de la capitale. Ce soir-là et toute la nuit, la violence d'État, meurtrière et massive, s'abat sur eux. Sur ordre, des policiers frappent, jouent du « bidule » (la très longue matraque dont ils sont alors

équipés), tirent, arrêtent des milliers d'Algériens, envoyés dans les commissariats, parqués au stade de Coubertin, où, durant plusieurs jours, ils seront frappés. Des policiers jettent des manifestants à la Seine. Et les morts se comptent par dizaines, et dizaines, et dizaines. L'historien Jean-Luc Einaudi parle de plusieurs centaines. Combien exactement ? Les archives aujourd'hui encore demeurent inaccessibles aux historiens. Ce 17 octobre et les jours qui suivent, Paris saigne. Pourtant, durant plusieurs décennies, le crime du 17 octobre 1961 semble occulté de la mémoire collective, et même de la mé-

moire militante. Si le martyr des neuf militants (tous de la CGT), manifestant contre les crimes de l'OAS le 8 février 1962, assassinés au métro Charonne par la police du même préfet Papon, reste dans les mémoires et est salué par les commémorations, il faut en revanche attendre la parution du roman policier de Didier Daeninckx, *Meurtre pour mémoire*, en 1984, puis la diffusion de travaux d'historiens et de ceux d'une nouvelle génération de militants, pour réveiller le souvenir des manifestations du 17 octobre et de leur répression, en interroger le sens et faire émerger l'exigence de leur reconnaissance.

Raisons d'État

En septembre 1959, le général de Gaulle, président de la toute neuve V^e République, annonce vouloir en finir avec la guerre d'Algérie où sont envoyées des générations d'appelés du contingent, et évoque l'autodétermination du peuple algérien. Alors que les négociations ont commencé, un projet de loi prévoit en janvier 1961 que, « dès que les conditions de la sécurité en Algérie permettront d'y rétablir le plein exercice des libertés publiques, les populations algériennes feront connaître, par la voie d'une consultation au suffrage direct et universel, le destin politique qu'elles choisiront par rapport à la République française ». L'autodétermination, mais de façon conditionnelle, donc. Consultés par référendum, le 8 janvier, les Français approuvent à une écrasante majorité. De Gaulle cependant est confronté, au sein de sa majorité, à l'opposition des tenants de l'Algérie française. En Algérie, en avril 1961, quatre généraux français organisent une tentative finalement ratée de coup d'État. Le Premier ministre lui-même, Michel Debré, se montre hostile à toute perspective d'indépendance. De Gaulle lui accorde, entre autres, l'éviction du garde des Sceaux hostile à l'usage de la torture. De même se met en place en France métropolitaine la « force de police auxiliaire », composée de « harkis ». Des gages sont ainsi donnés aux ultras, les Algériens en font les frais. Dans un article sur le thème « De Bab-el-Oued à Billancourt », René Duchet, journaliste à *La Vie Ouvrière*, raconte, dans l'édition hebdomadaire du 18 octobre, les raton-

CHRONOLOGIE

1^{er} NOVEMBRE 1954

Début de l'insurrection algérienne pour l'indépendance.

5 OCTOBRE 1961

Couvre-feu pour les Français musulmans d'Algérie à Paris.

nades, les fouilles, le « centre d'identification de Vincennes », les perquisitions, emprisonnements et tueries, le couvre-feu qui fait ressurgir des souvenirs pas si lointains, le règne de la terreur, mais aussi la solidarité de salariés dans les ateliers, comme dans la métallurgie. Il se souvient encore aujourd'hui de la violence de ce 17 octobre, qu'il a croisée en direct en revenant du Quartier latin.

Deux Algériens tués et des blessés, tel est le bilan officiel du préfet Papon

le lendemain du massacre. Après avoir accusé le FLN de terrorisme, d'assassinats de policiers, la propagande d'État relayée par le ministre de l'Intérieur Roger Frey s'accompagne d'une politique de la censure. Il interdit aux journalistes l'accès aux lieux d'internement, censure des articles ou des pages en-

tières, saisit des journaux (comme *Vérité-Liberté*) ou le livre de Paulette Péju (*Ratonnades*), ou encore, un an après, le film de Jacques Panijel, *Octobre à Paris*, lequel revient sur la manifestation et sa répression, avec des photos d'Élie Kagan.

Des intellectuels, des chrétiens, une partie de la gauche (le PSU organisera une brève manifestation à Paris le 1^{er} novembre), condamnent la répression. CGT, CFTC et FEN la dénoncent ensemble. Pour sa part, le bureau confédéral de la CGT écrit, le 18 octobre: « Le bureau confédéral qui a toujours considéré légitime l'aspiration du peuple algérien à son indépendance exprime sa réprobation indignée des actes commis contre eux et des mesures discriminatoires contre quoi protestaient les manifestants du 17 octobre »⁽¹⁾. Il n'y aura en revanche pas d'appel à manifester. Le bureau confédéral « demande aux militants et syndicats confédérés d'organiser dans les entreprises et les localités des protestations et des actions de masse pour réprover les violences du 17 octobre, affirmer leur solidarité avec les travailleurs algériens », en appelle à en finir avec la guerre, et réclame la reprise de négociations avec le GPRA

(Gouvernement provisoire de la République algérienne) pour aboutir à la reconnaissance du droit du peuple algérien à l'indépendance.

Mais en Algérie même, après l'indépendance obtenue en 1962, cette mobilisation populaire du 17 octobre, émanant des directives de la fédération de France du FLN et largement suivie, n'aura guère de place dans l'historiographie officielle. La publication de témoignages, photos, films... à partir du milieu des années 1980 réhabilite en France la mémoire de l'évé-

nement et en fait connaître au moins en partie l'histoire, dont une part reste à écrire. Le 20 mai 1998, dans une tribune dans *Le Monde*, l'historien Jean-Luc Einaudi accuse Maurice Papon: « Il y eut à Paris un massacre perpétré par des forces de police agissant sous les ordres de Papon ». Celui-ci, ancien fonctionnaire du régime de Vichy condam-

né la même année pour complicité de crimes contre l'humanité (il sort de prison en 2002), intente un procès en diffamation à l'historien. L'ancien préfet perd son procès, mais deux archivistes ayant témoigné pour Einaudi sont sanctionnés. Les crimes de la guerre d'Algérie, eux, bénéficient d'une amnistie... Émanant de diverses organisations et associations, nombre d'initiatives sont prévues en France le 17 octobre prochain. ☞

(1) *Le Peuple*, 1^{er} novembre 1961.

EN SAVOIR PLUS

À voir sur la Toile : www.17octobre61.org
 À noter : le 23 octobre, à La Bellevilloise à Paris, l'association Au nom de la mémoire, créée en 1990 par la journaliste Samia Messaoudi, le réalisateur Mehdi Lallaoui et l'historien Benjamin Stora, propose la projection du documentaire *Le silence du fleuve* de Mehdi Lallaoui et Agnès Denis, suivi d'un débat avec Mehdi Lallaoui et Olivier Le Cour Grandmaison (universitaire) puis une présentation de l'ouvrage : *17 octobre 1961, 17 écrivains se souviennent* (éd. Au nom de la mémoire).

LIVRES

Didier Daeninckx
Meurtres pour mémoire



Il faut attendre le roman policier de Didier Daeninckx, *Meurtres pour mémoire* (Gallimard, Série noire, 1984) pour diffuser auprès du grand public la connaissance de la manifestation du 17 octobre et de sa répression. Didier Daeninckx y met en lumière la continuité de comportement de certains grands commis de l'État entre la collaboration sous Vichy et la chasse aux Algériens. Difficile de ne pas reconnaître Maurice Papon. Il en sortira un film de Laurent Heynemann. Plusieurs livres, dont ceux d'historiens, ont mis depuis à jour ces événements. Ainsi celui de Michel Lévine, *Les ratonnades d'octobre, Un meurtre collectif à Paris en 1961* (Ramsay, Paris, 1985), celui de Jean-Luc Einaudi, *La Bataille de Paris, 17 octobre 1961* (Seuil, Paris, 2001). On verra aussi le livre de photographies d'Élie Kagan, *17 octobre 1961*, avec Jean-Luc Einaudi (Actes Sud/Solin, 2001). Cette année est publié le texte de Marcel et Paulette Péju, *Le 17 octobre des Algériens*, suivi de *La triple occultation d'un massacre*, par Gilles Manceron (La Découverte, Paris, 2011). Publié en 1991, le livre d'Anne Tristan, *Le Silence du fleuve, ce crime que nous n'avons toujours pas nommé* (Au nom de la mémoire, Bezons, 1991) revient sur les enjeux de l'occultation de cette journée noire. Un film documentaire d'Agnès Denis et Mehdi Lallaoui, intitulé lui aussi *Le Silence du fleuve*, sort la même année. À lire également, le travail d'Ali Haroun, *La septième Wilaya, la guerre du FLN en France, 1954-1962* (Seuil, Paris, 1986) qui revient sur l'histoire de la fédération de France du FLN. ☞

17 OCTOBRE 1961

Massacre d'Algériens manifestant à l'appel du FLN.

8 FÉVRIER 1962

Neuf morts au métro Charonne lors de la manifestation contre l'OAS.

13 FÉVRIER 1962

Près d'un million de personnes aux obsèques des neuf de Charonne.

5 JUILLET 1962

Proclamation de l'indépendance de l'Algérie.

2 AVRIL 1998

Papon condamné pour complicité de crimes contre l'humanité (Vichy).

26 MARS 1999

Maurice Papon est débouté de sa plainte contre Jean-Luc Einaudi.